

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)
(21) N° d'enregistrement national :
(51) Int Cl⁴ : D 04 B 3/02.

2 575 197

84 19501

(12) **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** A1

(22) Date de dépôt : 20 décembre 1984.

(71) Demandeur(s) : CORRODI Michel. — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) : Michel Corrodi.

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 26 du 27 juin 1986.

(73) Titulaire(s) :

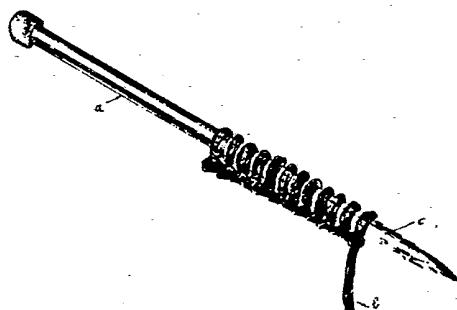
(60) Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

(74) Mandataire(s) :

(54) Aiguilles à tricoter et tissage.

(57) Aiguilles à tricoter permettant en plus de leur fonction de
tricotage classique de glisser dans les mailles un ou plusieurs
fils supplémentaires, de quelque nature que ce soit, tels que
laine, fibres synthétiques ou artificielles, de diamètre et de
forme pouvant être différents de celui du fil initialement tri-
coté.

Lesdites aiguilles étant caractérisées par un ou plusieurs
sillons longitudinaux *c* permettant d'introduire à l'intérieur
même des mailles et par simple glissement un ou des fils *b*
avec pour finalité un effet de tissage.



FR 2 575 197 - A1

2/

La présente invention concerne des aiguilles à tricoter comportant un ou plusieurs sillons dans toute ou partie de leur longueur. Ce ou ces sillons pouvant être de largeur et de profondeur variable.

Ces aiguilles/tissage sont d'un prix de revient peu élevé et permettent d'obtenir extrêmement facilement un effet de tissage par simple glissement à chaque rang - ou suivant un autre choix déterminé par l'utilisatrice - à l'intérieur des mailles un (ou des) fils supplémentaire, de nature quelconque, tant laine que synthétique, d'un diamètre égal ou différent au fil tricoté primitivement - rappelons que celui-ci est lui fonction directe du calibre des aiguilles utilisées - et d'un diamètre pouvant être régulier ou irrégulier tel laines à boutons etc..,

Les caractéristiques et avantages de ces aiguilles/tissage ressortiront de la description qui va suivre. Il est bien précisé toutefois qu'il ne s'agit uniquement que d'un exemple non limitatif et que tous autres effets de tissage en passant le (ou les) fil auxiliaire suivant n'importe quelle combinaison de mailles, en combinant des fils de couleurs et de natures différentes, sont des résultats obtenus dans le cadre même de l'invention.

Au cours de cette description, on se réfère aux dessins ci-joint qui montrent :

fig.1 - vue de l'aiguille sur laquelle le premier rang vient d'être tricoté.

fig 2 - vue de l'aiguille, le premier rang étant tricoté, et montrant comment l'on glisse le fil auxiliaire à l'intérieur des mailles.

fig 3 - coupe de l'aiguille décrite (modèle à 1 sillon)
fig 4 - coupe d'une aiguille, modèle à 2 sillons opposés

- On tricote sur l'aiguille/tissage(s), et avec un fil(b) le premier rang.

- on glisse dans le sillon (c) caractéristique de l'invention, un fil auxiliaire (d) au moyen d'une aiguille à chas (e). Il est conseillé d'utiliser une aiguille de chas suffisamment gros et que cette aiguille soit suffisamment longue, encore que ceci ne soit pas systématiquement obligatoire notamment pour le cas où l'on désire tricoter une maille sur deux (ou plus). Le fil étant ainsi très facilement glissé dans toutes les mailles, et étant ressorti après la dernière maille, la tricoteuse forme sur l'autre aiguille son deuxième rang; celui-ci étant fait, il suffit de renvoyer la même opération de glissement du fil auxiliaire comme précédemment; et ainsi de suite tout le long du tricotage.

Le tricot ainsi obtenu se présente comme une sorte de tissage du plus bel effet.

1 Comme indiqué précédemment l'invention n'est en aucune façon limitée à l'exemple décrit mais peut bien au contraire donner lieu à un nombre illimité de combinaisons sans s'écartez de son cadre.

5 On peut ainsi obtenir notamment :

10 - des passages suivant toutes les combinaisons arithmétiques possibles des mailles entre elles. (par exemple 1 maille sur 2, ou 1 maille sur 3, ou 2 mailles sur 4, etc...)

15 - des effets avec des fils différents suivant les rangs (par exemple fil auxiliaire rouge au 1 rang, bleu au 2 rang, etc.)

20 - des véritables motifs représentatifs suivant un schéma ou diagramme établi à l'avance par la tricoteuse.

Il est à préciser que ce type de tissage ne serait pas réalisable avec une aiguille ordinaire car :

25 - il serait quasi impossible de glisser dans les mailles un fil auxiliaire, et particulièrement un fil plus gros ou irrégulier.

30 - sans le sillon il serait totalement impossible que le (ou les) fil auxiliaire soit bien positionné et aligné, et donc rendant irréalisable tout effet de tissage.

Toujours en restant dans le cadre même de l'invention :

- la constitution des aiguilles peut être en métal, plastique, bois, etc..

- la forme des aiguilles peut être droite, courbe, etc..

3/

REVENDICATIONS

=====

- 1 1/ Aiguilles à tricoter, permettant d'obtenir un effet de tissage, et caractérisées en ce que'elles comportent un ou plusieurs sillons, dans toute ou partie de leur longueur.
- 5 2/ Aiguilles suivant la revendication précédente caractérisées en ce que le ou les sillons qu'elles comportent peuvent être de longueur variable par rapport à la jauge de l'aiguille.
- 10 3/ Aiguilles suivant l'une des revendications précédentes caractérisées en ce que le ou les sillons qu'elles comportent peuvent être de largeur et de profondeur variables par rapport à la jauge de l'aiguille.
- 15 4/ Aiguilles suivant l'une des revendications précédentes, caractérisées en ce que le ou les sillons qu'elles comportent, peuvent être disposés de quelque façon que ce soit autour de l'aiguille.
- 20 5/ Aiguilles suivant l'une des revendications précédentes, caractérisées en ce que le matériau les constituant peut être du plastique, du métal, du bois, etc..
- 25 6/ Aiguilles suivant l'une des revendications précédentes caractérisées en ce que leur forme peut être droite, courbe etc..

PL. unique

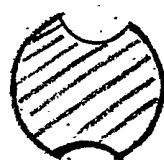
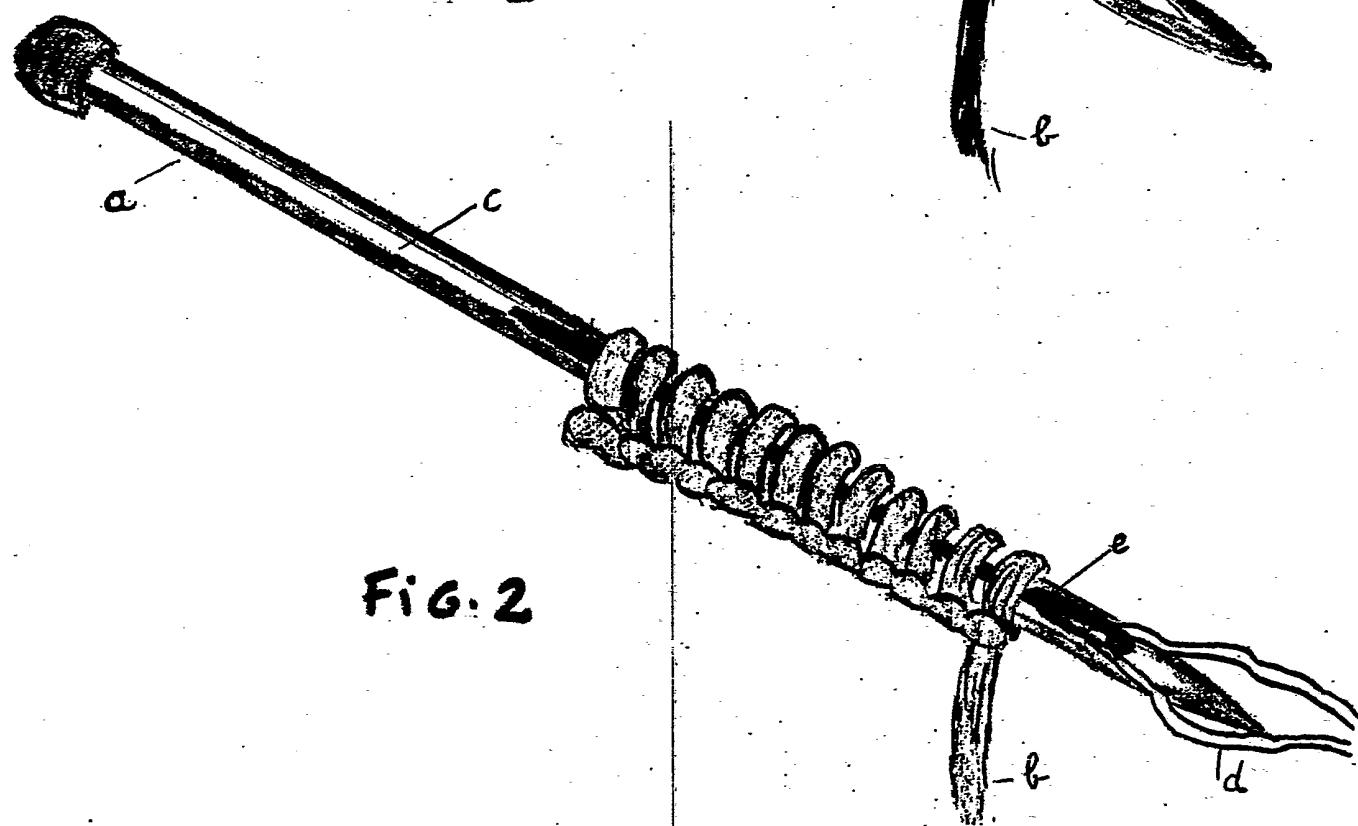
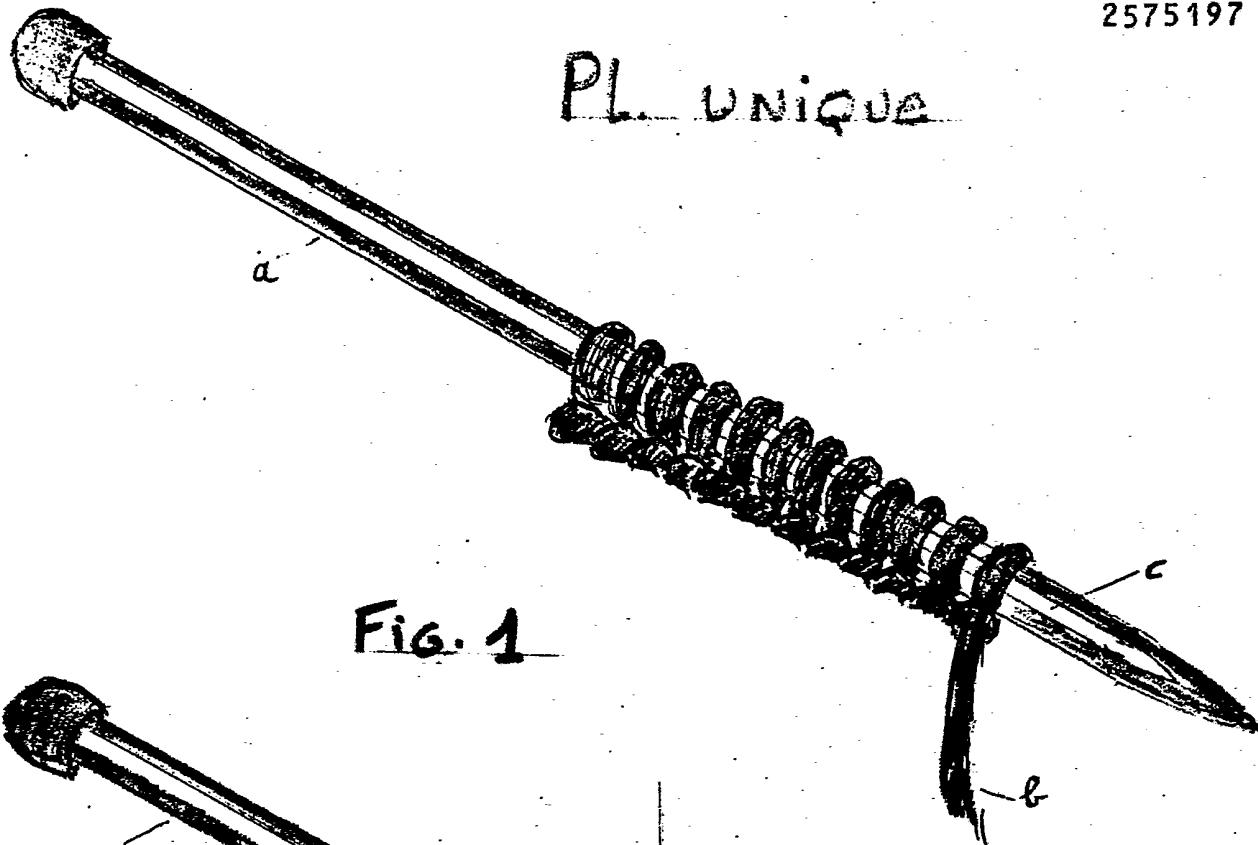


Fig. 4

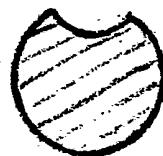


Fig. 3